

5 à 10% des églises pourraient être vendues, détruites ou abandonnées d'ici à 2030

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 31 janvier 2013

Faute d'argent et de fidèles, les diocèses et collectivités [n'hésitent plus](#) à vendre leur patrimoine religieux. 5 à 10% des édifices pourraient être vendus, détruits ou abandonnés d'ici à 2030. Selon [l'Observatoire du patrimoine religieux \(OPR\)](#), le pays compte près de 100 000 monuments (en moyenne 2,5 par commune), à 95% catholiques et dont environ 45 000 sont des églises paroissiales. 5 à 10 000 édifices sont menacés dans les 15 prochaines années. Après 6 mois sans utilisation pour le culte une église peut perdre son affectation. Or, les curés de campagne, en charge de dizaines d'églises ne pourront bientôt plus courir de l'une à l'autre.

Les collectivités (propriétaires d'environ 40 000 églises) sont en crise. Quant à l'Église (qui possède les 5000 restantes), elle est dans une situation financière critique. Moins de fidèles, c'est moins de finances. Or, la maçonnerie, la toiture, l'électricité et le chauffage, sont à rénover régulièrement. Sans parler de la restauration des oeuvres.

Benoît de Sagazan, fondateur d'un site spécialisé sur le patrimoine religieux, recensait fin 2012 [14 églises et 20 chapelles à vendre](#) en France. **Patrice Besse**, gérant d'une agence immobilière [dédiée aux demeures de caractère](#), anticipe un essor des ventes d'édifices religieux. «*En ce moment, j'ai cinq églises à vendre*». Selon lui, «*les diocèses céderont un quart à la moitié de leurs églises d'ici à 20 ans*». Quant aux mairies, elles devraient vendre 5% de leurs biens, soit plus de 2000 monuments, en seulement cinq ans.